De Notre-Dame du Puy à Grignion de Montfort

Article paru dans le bulletin du Prieuré d'Unieux, *Le Pélican* n°87 de mars 2015, pp. 4 à 7, sous le titre « Le saint Esclavage au Puy ». Avec l'aimable autorisation de M. l'abbé Barrère.

Il faut le reconnaitre… en notre époque si obscurcie et désorientée, nous avons bien du mal à comprendre les plans de Dieu… Pour notre espérance, l'histoire du Puy nous donne une occasion de démêler 'l'écheveau' de la providence divine et de retrouver, un de ces 'fils de grâces' qui, en ces temps d'apostasie peut nous guider.

Ce fil conducteur nous emmène, rue de la Louche au Puy en Velay, le 17 novembre 1602 où, dans la famille de Pierre Galand (le coutelier) et de son épouse Guillemette (la dentellière) vient de naitre un troisième bébé. Dans cette famille profondément chrétienne qui comptera sept enfants, Agnès fut baptisée le lendemain de sa naissance, au Baptistère Saint-Jean, près de la cathédrale. Toute petite fille, elle se révélait être d'une grande piété, et même, si comblée des faveurs du ciel que son confesseur lui permettait de communier une fois par semaine.

Un jour qu'elle avait assisté au lynchage public d'un malfrat, Agnès réalisa combien le démon tient les âmes en esclavage jusque dans leur mort. Alors qu'elle méditait cela et priait dans la cathédrale, la Sainte Vierge Marie, accompagnée de Notre Seigneur, lui apparurent et Marie lui demanda de se donner totalement à Jésus son fils en se consacrant à elle comme esclave. Agnès comprit que ce Saint Esclavage serait un signe concret de son attachement à Jésus par sa Sainte Mère. Alors, prenant une chaine dans l'atelier de son père, elle se la mit autour de la taille, et renouvelant les promesses de son baptême, elle s'offrit à Jésus-Christ en qualité d'esclave de Marie. Si le sanctuaire du Puy, dédié à l'Annonciation, fut choisi par la Très Sainte Vierge pour être le lieu de cette demande, c'est sans doute parce que ce Saint Esclavage explicitait en quelque sorte son Fiat : Par-là, la Très Sainte Vierge Marie montrait à la petite Agnès que la condition pour s'unir au plan divin est dans sa réponse : *'Je suis l'esclave du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.'*

Peu de temps après, à l'âge de 8 ans, Agnès fit auprès de notre Dame du Puy le vœu de pureté. L'enfance d'Agnès relate sa charité et ses mortifications exceptionnelles, mais aussi ses aumônes laborieuses et miraculeuses auprès des pauvres, des malades, des mères et des nourrissons. Agnès convertit de nombreuses âmes dont un protestant connu qui abjura. Jaloux de ces succès Satan se mit à lui livrer une guerre sans relâche. Et, bien que consolée et encouragée par notre Dame, des saints et son ange gardien, Agnès avait fort à combattre.

Ce combat et les difficultés redoublèrent lors de l'admission de la jeune fille comme sœur converse au nouveau monastère dominicain Sainte Catherine de Sienne, à Langeac. Malgré cela, Agnès proclamait l'amour de la Croix et le bon Dieu aidait sa fidèle servante : Par exemple, pour avoir de l'eau, Agnès était contrainte d'aller très loin, ce qui lui occasionnait une fatigue extrême. Alors Notre-Seigneur, fit jaillir, dans la cuisine même, une source d'eau limpide et abondante. Plus tard on construisit un puits que l'on appela 'le puits de la Mère Agnès' car l'eau de ce puits guérissait les malades. Agnès était très charitable, mais devant le nombre croissant de mendiants qui se bousculaient à la porte du monastère, on lui avait interdit de faire l'aumône. Alors, la Sainte Vierge lui donna ce beau conseil de faire pour chacun une aumône spirituelle, et les miracles se succédèrent.

Le 2 février 1625 Agnès fit profession en qualité de religieuse puis, à l'âge de 24 ans, elle fut élue prieure. Le renom de sa vertu et de ses grâces particulières excitaient l'incrédulité, l'incompréhension, la suspicion et la jalousie. On lui retira son priorat, avant de la rétablir dans sa charge. Outre les apparitions des Saints, le commerce familier avec son ange gardien, et les tourments diaboliques devenus habituels, Mère Agnès de Jésus avait la grâce de lire dans les consciences, de prédire certains évènements, de recevoir la communion de manière miraculeuse, de subir la transverbération mystique, et le don de bilocation. Mais, toutes ces grâces exceptionnelles étaient en vue de la grande mission que le Bon Dieu lui réservait. En 1631, la Sainte Vierge signifia à sa petite esclave que tous ses mérites et prières serviraient à la conversion d'une âme, M. Olier, choisi comme instrument par Dieu pour mettre en œuvre la grande réforme du clergé promulguée par le concile de Trente.

La sainte religieuse redoubla alors de ferveur pour obtenir la sainteté nécessaire de M. Olier et de ses séminaires futurs. Mère Agnès et M. Olier ne se connaissaient pas. Peut-être étaient-ils tous deux au Puy lors du Jubilé de 1622, l'Histoire ne le dit pas. Mais, c'eut été possible en effet, car, suite à une nomination de son père comme administrateur de justice, Jean-Jacques Olier, né en 1608 à Paris, alla habiter à Lyon en 1617. Il fit toute sa scolarité chez les jésuites lyonnais qui étaient très liés avec le collège jésuite du Puy, fondé en 1580. Pendant sa scolarité Jean-Jacques eut l'occasion de rencontrer saint François de Sales qui l'éclaira et l'encouragea à devenir prêtre.

En 1625, Jean-Jacques Olier retourna étudier à Paris. À cette époque, il reçut le 'bénéfice' du prieuré de Clisson dans le diocèse de Nantes, du prieuré de Pouancé vers Angers et celui de l'abbaye de Pébrac en Auvergne : (dont le fondateur saint Pierre de Chavanon né à Langeac vers 1007, restaura l'église de Pebrac, et y fonda une

communauté de chanoines réguliers de saint Augustin. En 1097 le pape Urbain II érigea l'église de Peybrac en abbaye et ses prieurés s'étendirent sur toute la région, Polignac, Vieille-Brioude, Saint Georges d'Aurac…) De ses prieurés, M. Olier gérait ses bénéfices et parfois s'y exerçait comme prédicateur dans le style mondain de l'époque.

Un fait marqua M. Olier : en février 1629, alors qu'il était dans la rue, une femme, Marie Rousseau, l'interpella pour lui reprocher sa vanité et son amour des plaisirs du monde. Méditant cela, il quitta Paris et s'en alla à Rome pour compléter ses études. Là, il tomba malade et craignant de perdre la vue, il se rendit en pèlerinage à Notre Dame de Lorette. La providence le guidait, Notre Dame avait choisi ce sanctuaire, lieu authentique de l'Annonciation pour le guérir et lui donner les grâces d'une profonde conversion.

Rempli d'une ardeur nouvelle, Jean-Jacques rentra à Paris. Il rencontra saint Vincent de Paul, suivit son enseignement et se mit au service des pauvres. À l'occasion de sa retraite diaconale Mère Agnès lui apparut deux fois, et lui laissa son crucifix. Sur son conseil, le jour de son ordination diaconale, M. Olier s'offrit à notre Seigneur et fit le vœu de servitude à Marie. C'était le samedi 26 mars 1633, au lendemain du Jubilé du Puy qui honore le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption. La Très Sainte Vierge Marie veillait et guidait cette âme vers l'accomplissement du plan divin. Le 21 mai 1633, M. Olier était ordonné prêtre. Avec saint Vincent de Paul, il inaugura les premières journées de retraite pour les prêtres, connues sous le nom des '*conférences du mardi*'.

Notre Dame dirigeait, maintenant, le jeune prêtre vers les missions d'Auvergne. M. Olier se rendit dans son abbaye de Pébrac. Un jour, visitant le monastère de Langeac, il eut la surprise de rencontrer celle qui lui était apparue. Mère Agnès lui révéla alors sa vocation de fonder des séminaires en France. Pendant 6 mois, ils poursuivirent leurs entretiens. Mère Agnès instruisait M. Olier en vue de sa mission. Le 12 octobre 1634, M. Olier, rappelé à Paris, vint faire ses adieux à Mère Agnès. Cette dernière sut alors que sa mission terrestre était achevée et le soir même de ce jour, elle fut saisie par un mal violent avec de fortes fièvres qui la mirent rapidement à toute extrémité. Elle expira le jeudi 19 octobre 1634. Une dernière fois, Mère Agnès veilla sur M. Olier en l'avertissant qu'elle lui laissait son saint ange pour le garder. Le Puy pleura la mort de la sainte religieuse. L'évêque fit tenir un registre de 1671 à 1698 où furent consignés ses nombreux miracles. Cinquante-quatre furent retenus par l'Église.

À Paris, M. Olier rencontra Charles de Condren, supérieur général de l'Oratoire (société fondée par le Cardinal Bérulle en 1611 qui donnait aux prêtres séculiers les moyens de se former et de développer une vie spirituelle) qui devint son directeur de conscience. En 1636, M. Olier refusait de devenir évêque, car il voulait se consacrer à sa vocation de prêtre de paroisse et fondateur de séminaires. Il commença à réformer son abbaye en Auvergne et celle de Clisson. En 1639, Louis XIII le nomma évêque de Châlons mais de nouveau il refusa ce titre.

M. Olier connut ensuite une période difficile, il fut pendant deux ans plongé dans une profonde nuit de la foi. Le 9 janvier 1641 à la mort du Père de Condren, alors qu'il était dans la plus grande désolation, Notre Seigneur lui apparut et lui demanda de s'offrir à lui en tant qu'esclave de sa Sainte Mère. Son nouveau confesseur, Charles Picoté, lui suggéra de reporter ce vœu de servitude d'un an. Il le fit le 11 janvier 1642. M. Olier était guéri.

Nommé curé de saint Sulpice, il commença par réunir sa première communauté de prêtres. Et le 4 novembre 1642 (jour de la mémoire de Charles Borromée, réformateur du clergé en Italie -1584-) il inaugurait le premier séminaire. À la même époque, saint Jean Eudes fondait, le jour de l'Annonciation 1643 la Société des prêtres de Jésus et de Marie vouée à la formation des séminaristes et du clergé. M. Olier rencontra Dom Grégoire Tarisse, le supérieur général de la réforme bénédictine de Saint-Maur, qui devint le guide spirituel de la nouvelle communauté du séminaire et le père Hugues Bataille, économe général bénédictin, qui, lui, devint son directeur spirituel. Ce fut à sa demande que M. Olier écrivit ses *Mémoires*.

Cependant, rien n'était facile, le nouveau séminaire suscitait toutes sortes d'oppositions : un jour, une foule en colère attaqua et pilla le presbytère. M. Olier fut traîné dans les rues et battu. Il fut sauvé in extremis par quelques amis, dont Vincent de Paul. La paix fut rétablie par le Parlement qui envoya des gardes armés pour protéger le séminaire. Malgré tout, surmontant les difficultés financières, les déménagements et les luttes contre le jansénisme, le séminaire grandissait. Le 6 septembre 1645, M. Olier signait l'acte établissant la Société des Prêtres de Saint-Sulpice. La Reine, Anne d'Autriche, posait la première pierre du nouvel édifice, qui sera l'église Saint-Sulpice actuelle. Le séminaire fut terminé et béni le 15 août 1651, à cette occasion, M. Olier présentait à l'Assemblée générale du clergé de France son livre : *Projet d'établissement d'un séminaire dans un diocèse*. De toutes parts les

évêques, voyant les bienfaits du séminaire demandaient à M. Olier de venir fonder des séminaires dans leurs diocèses.

M. Olier entreprit donc de visiter les diocèses où on le sollicitait. Avant de quitter l'évêché de Viviers pour se rendre en Avignon, puis à Lyon et Nantes, il voulut faire un pèlerinage à Notre Dame du Puy, et se reposer. Il n'avait aucunement l'intention de fonder un séminaire, mais Notre Dame en avait décidé autrement… À cette époque le Velay était très sinistré par les guerres de religion et l'implantation du Calvinisme. La ville du Puy, seule, résistait. Elle n'avait qu'une famille huguenote, mais c'était une ville de passage assez dissolue. Saint François Régis qui avait été nommé catéchiste au Puy en 1636 avait travaillé ensuite à l'évangélisation des campagnes. Il avait vu le besoin des âmes, et maintes fois, il avait supplié, ses supérieurs et la très Sainte Vierge Marie, pour la création d'un séminaire de missions de campagne. Douze ans après la mort de saint François Régis, M. de Maupas alors évêque du Puy comprenait cette demande et désirait lui aussi la création d'un séminaire. Il avait même envisagé quelques projets, mais ils n'avaient pas abouti. La venue de M. Olier était donc une aubaine. Il commença par lui offrir son évêché, puis devant le refus de M. Olier, il le pressa à fonder un séminaire. M. Olier qui sortait d'un long entretien avec la bonne Vierge de la cathédrale du Puy, acquiesça : *'ne pouvant demeurer continuellement à ses pieds, devant cette sainte image dans l'église consacrée sous son invocation, ne conviendrait-il pas d'avoir auprès d'elle quelques membres de notre compagnie qui tinssent notre place, pour lui rendre leurs devoirs en notre nom, qui travaillassent sous ses auspices à la sanctification des ministres de Jésus-Christ son fils, destinés à conduire les peuples d'un diocèse qu'elle honore d'une particulière protection.*

L'affaire fut menée rondement : En dix jours le séminaire fut institué par M. Olier sous le vocable de Notre Dame du Puy. Il fut établi en haut de la rue des Tables vers les escaliers qui montent à la cathédrale. M. Olier dressa un règlement : chaque jour, ¾ d'heure d'oraison mentale, cours et étude, vie réglée, pratique des vertus. Le 10 novembre 1652 devant le chapitre de la cathédrale, en présence de M. Olier, l'évêque déclarait : *'nous érigeons à perpétuité sous le bon plaisir de notre Saint Père le Pape et la permission du Roi un séminaire dans notre ville du Puy, duquel nous avons commis la direction à M. l'abbé Olier supérieur du séminaire saint Sulpice et à ses successeurs… pour être les gouverneurs et administrateurs sous notre autorité et juridiction…'* M. Olier confia la charge de supérieur à M. Lantage et lui adjoignit trois associés M. Méthé, M. Le Breton et M. Tronson (frère de celui qui deviendra supérieur général de Saint Sulpice).

M. de Lantage fut donc le premier supérieur du séminaire du Puy. Né à Troyes en 1616, il entra au séminaire Saint Sulpice le 17 janvier 1643. Le séminaire se composait alors de 25 séminaristes tous choisis par M. Olier pour leur grande ferveur. Ils étaient très mortifiés et charitables, s'avertissant de leur défauts mutuels, s'encourageant à l'humilité, à la pénitence et à la présence de Dieu. M. Olier dirigeait M. de Lantage. Il lui enleva une grande partie des pénitences corporelles car disait-il : *'les premiers efforts de la jeunesse, lorsqu'ils ne sont point réglés, abattent le corps pour tout le reste de la vie et il vaut mieux dompter l'esprit par la pratique des vertus, jusqu'à la perfection des vertus chrétiennes' 'Ainsi les clercs que Dieu destine dans son Église pour être assistants devant le Trône, doivent être les plus parfaits d'entre les chrétiens'*.

M. de Lantage était une âme d'élite, il devint un directeur d'âmes très reconnu. Il convertit M. Leschassier, haut magistrat à la cour, et son épouse et les mena dans les voies de la sainteté. Leur fils entra au séminaire Saint Sulpice et en devint plus tard supérieur général. Il guida une de leurs filles à fonder : *'la société des filles de l'instruction'*. M. de Lantage devint aussi professeur au séminaire Saint Sulpice *' un jour, M. Olier me parlant avec beaucoup d'affection de la manière d'instruire les jeunes ecclésiastiques, me dit qu'il fallait surtout leur inspirer le zèle d'honorer Dieu, car disait-il, quand on ne contribuerait qu'à la perfection d'un seul prêtre on rendrait plus de services à l'Église que si l'on convertissait des milliers de laïcs, car un prêtre qui vit en vrai prêtre peut aider au salut de mille milliers de laïques'*

À l'école de M. Olier, le premier supérieur du séminaire du Puy avait développé une tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge, au point même qu'on n'entreprenait rien sans lui avoir demandé la permission, Elle était comme la première supérieure. Ainsi, avec un tel directeur, le séminaire du Puy avait tous les atouts pour prospérer. Malgré les calomnies, jalousies, et difficultés innombrables, le séminaire fut bientôt trop petit. Il fut transféré à la collégiale Saint Georges. L'acte capitulaire du 18 décembre 1653 permettait pour 6 ans aux directeurs du séminaire de dire tous les offices dans l'église Saint Georges.

En plus de sa charge de directeur du séminaire, M. de Lantage fut rapidement nommé grand vicaire général de la ville du Puy avec une

mission qui s'étendait sur toute la région. M. de Lantage partit donc prêcher des missions dans les campagnes environnantes. Il se fit aider par les ecclésiastiques de M. Cretenet, un ami de M. Olier, qui avait fondé à Lyon les missionnaires de Sainte Colombe. (Cette société prêcha des retraites dans l'ancienne cure de St Georges jusqu'en 1807 puis acheta une maison à Monistrol qu'elle céda aux missions de France et qui fut transformée en petit séminaire). Avec succès M. de Lantage évangélisait la région. Il instaurait le catéchisme, visitait les églises, se préoccupait des prêtres, des ornements, de la liturgie, il établissait des conférences diocésaines pour former les prêtres, comme M. Olier l'avait fait lors de son premier voyage au Puy. M. de Lantage, entreprit aussi les réformes des maisons religieuses, et il fut le fondateur de Notre Dame d'Yssingeaux. Mais une des œuvres qui lui tenait particulièrement à cœur était celle de l'instruction. Il avait l'expérience de son apostolat à Paris et souhaitait vivement mettre en place une '*œuvre de l'instruction*'.

Notre Dame l'aida en cela par une jeune fille, Anne Marie Martel. Née en 1644 au Puy, Anne Marie fréquentait le catéchisme et les sacrements de l'église Saint Georges desservie par M. de Lantage. Elle alla quelque temps à Langeac au Monastère Sainte Catherine de Sienne, et revint au Puy auprès des prêtres de Saint Sulpice. M. Tronson la dirigeait et elle commença '*l'œuvre de l'instruction*'. Sa première mission fut à Aiguilhe et dans les faubourgs de Saint Laurent auprès des femmes et des jeunes filles. Elle instituait des assemblées de travail, de prières et d'instruction avec un règlement et la pratique des sacrements. L'église Saint Georges était le lieu de réunion. Cette communauté prit tellement d'ampleur, qu'elle put se répandre dans les faubourgs, puis dans les villages alentour. Anne Marie Martel mourut à 28 ans, elle avait lancé '*l'œuvre des Béates*' qui allait perdurer jusqu'aux lois de laïcisation de l'enseignement interdisant les congrégations non autorisées à enseigner (lois Jules Ferry en 1881. À cette époque on comptait alors 900 béates sur le diocèse. Les dernières exercèrent jusqu'en 1960.)

M. Olier voyait les fruits naissants de ses fondations, mais il était bien malade, et proche de la mort. Il se fit alors transporter au Puy pour s'offrir encore une fois à notre Seigneur par les mains de Marie et pour confier ses séminaires. Il laissa dans la cathédrale un tableau où il était représenté suppliant sa souveraine, et une grosse médaille d'or gravée demandant une protection spéciale pour le séminaire Saint Sulpice. Le 2 avril 1657, lundi de Pâques, Jean-Jacques Olier s'éteignait. Il était âgé de 48 ans. Son ami saint Vincent de Paul était là pour l'assister. Après sa mort, il y eut des miracles, notamment au Canada, mission pour laquelle il avait œuvré à la fin de sa vie. (Jeanne Mance fondatrice du Canada eut miraculeusement le bras guéri d'une mauvaise fracture en venant sur la tombe de M. Olier). À la Révolution française, son tombeau fut profané, mais le cœur de M. Olier qui avait été extrait est encore aujourd'hui au séminaire Saint Sulpice d'Issy-les-Moulineaux.

M. de Lantage continuait au Puy la direction du séminaire et des missions. Il avait rencontré lors d'une de ses tournées un jeune homme édifiant mais trop pauvre pour entrer au séminaire. Il l'avait pris alors sous sa protection. M. Bardot, originaire d'Espaly, devint prêtre et plus tard fut nommé directeur du séminaire Saint Sulpice.

M. de Lantage écrivit entre autres, l'une des premières biographies de Mère Agnès. Enfin, à 78 ans, il mourut au Puy le 1er avril 1694. Il avait émis le vœu d'être enterré au pied de sa Souveraine, comme un fidèle esclave. Tout le diocèse pleura ce saint prêtre, et dans la région on enregistra plusieurs miracles par son intercession, notamment à Yssingeaux lors de la peste qui ravagea la région.

Alors que M. de Lantage s'éteignait au Puy, saint Louis-Marie Grignion de Montfort recevait, cette même année, les ordres mineurs au séminaire Saint Sulpice à Paris. Le jeune séminariste était déjà une âme d'élite, et c'était avec beaucoup de zèle qu'il s'imbibait de tout l'enseignement donné au séminaire. Profitant de sa charge à la bibliothèque, il lisait avec assiduité tout ce qui avait trait à la très Sainte Vierge. Il s'imprégnait aussi de la fervente dévotion Mariale transmise par M. Olier. Il passait des heures dans la chapelle érigée, sur le modèle de la maison de Lorette en souvenir de la conversion de M. Olier. Ce sanctuaire était en vénération à Saint Sulpice ; M. de Bretonvilliers (le 2e supérieur général), avait même offert à la Vierge de Lorette une médaille d'or à l'effigie du séminaire. Cette chapelle de Lorette était dédiée à Marie Reine des Cœurs, et c'est là que saint Louis-Marie approfondissait sa dévotion aux mystères de l'Annonciation et de l'Incarnation.

Sa contemplation de l'Annonciation n'allait pas sans une profonde dévotion aux saints Anges, et saint Louis-Marie, déjà missionnaire, voulut rétablir la coutume chez les jeunes clercs de se saluer réciproquement les anges gardiens. Mais, ce qu'il voulait par-dessus tout, c'était, à l'imitation du Fiat de la Vierge, communiquer la dévotion au Saint Esclavage. Pour cela, il entreprit d'établir au séminaire : *l'Association des Esclaves de Marie* mais, sur le conseil éclairé de M. Tronson (3e supérieur général) il changea le nom de

l'association en : *'Saint Esclavage de Jésus en Marie'*.

Saint Louis-Marie se préparait au sacerdoce avec de grandes pénitences, il suivait le règlement et les exercices de piété avec une ferveur exceptionnelle, même si sa haute vertu et son imagination missionnaire n'étaient pas toujours comprises, tous voyaient en lui le parfait esclave de Jésus en Marie. Il fut ordonné prêtre, et dit sa première messe le 5 juin 1700 dans la chapelle de la Vierge de l'église Saint Sulpice.

Saint Louis-Marie aurait voulu partir en mission au canada, mais M. Leschassier nommé supérieur général ne le lui permit pas. Il partit donc prêcher des missions dans l'ouest de la France. Cependant étant toujours attiré par les missions étrangères, il entreprit en 1706 un voyage à Rome. Le pape approuva ses méthodes missionnaires et lui demanda de rester en France. Saint Louis-Marie poursuivit donc ses missions : *Prêches, confessions, communions, Rosaires, érections de Calvaires, rénovations des promesses du baptême, consécrations à la Vierge, cantiques, instructions, soins aux malades, confréries, fondations….*

Devant les nécessités de l'Église, saint Louis-Marie voulait fonder une société de prêtres qui exerceraient le ministère des missions sous l'étendard de Marie. En 1703, il alla voir son ami Poullard des Places qui venait de fonder le séminaire *'des pauvres écoliers'* consacré au Saint Esprit et qui lui promit de lui donner plus tard des missionnaires. Dix ans plus tard, saint Louis-Marie vint rappeler cette promesse au successeur de Poullard des Places. Celui-ci lui donna des missionnaires. Cette convention tomba plus tard dans l'oubli, mais les relations entre les deux communautés restèrent toujours fraternelles, dues à l'amitié des deux fondateurs. Dans la droite ligne de cet héritage, Mgr Lefebvre, (spiritain), affectionnait particulièrement l'œuvre de saint Louis-Marie.

Jusqu'au terme de sa vie, saint Louis-Marie supplia le ciel pour sa fondation. Sa 'Prière embrasée' est sa demande ardente à la Très Sainte Trinité. Cette supplique grandiose trouverait encore bien toute sa place en nos temps d'apostasie...

Saint Louis-Marie laissa une œuvre majeure sur la Vraie dévotion Mariale et il fut l'ardent apôtre du Saint Esclavage. C'était l'idée dominante de son apostolat : rénover les promesses du baptême par Marie Médiatrice parce que Mère de Dieu et notre Mère *'Je vous livre et consacre, en qualité d'esclave, mon corps et mon âme, mes biens intérieurs et extérieurs, et la valeur même de mes bonnes actions passées, présentes et futures, vous laissant un entier et plein droit de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient, sans exception, selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu dans le temps et l'éternité.'*

'L'écheveau de grâces' est dénoué… Alors que, Mère Agnès et M. Olier ouvraient la voie de la consécration au Saint Esclavage, par les demandes successives de Marie et de Jésus, saint Louis-Marie explicitait cette dévotion et en faisait le centre de la spiritualité. Il démontrait le rôle de Marie et la nécessité de passer par elle pour s'unir à Jésus-Christ. Sa Consécration au Saint Esclavage est une synthèse complète de la dévotion mariale et de notre attachement à Notre Seigneur Jésus-Christ. Elle englobe tous les biens spirituels et temporels avec leur valeur même et s'appuie sur la Médiation universelle de Marie dans le temps et dans l'éternité.

L'année prochaine, le 300e anniversaire de la mort de saint Louis-Marie Grignion de Montfort coïncidera avec le Jubilé 2016 du Puy. Un clin d'œil de la providence qui relie l'apôtre du Saint Esclavage avec le sanctuaire où la Vierge de l'Annonciation demanda à la petite Agnès le vœu de servitude.

Reliés par un de ces 'fils de grâces', venons avec plus de ferveur encore, proclamer dans la cathédrale le renouvellement des promesses de notre baptême et notre attachement au Saint Esclavage à Jésus en Marie.

Le démon tient sous son esclavage les peuples et les âmes, dans l'athéisme, l'islam, les sectes, la déliquescence des mœurs, le péché. Deux alternatives, pour deux éternités… À nous de choisir, à nous d'agir, à nous de vouloir rendre effective cette consécration :

L'esclave de Jésus en Marie ne peut user son corps, sa volonté, son temps que pour suivre la loi de Dieu, il doit combattre. Se laisser aller, ne rien choisir, c'est tomber inexorablement sous l'esclavage du démon et se laisser attacher toujours plus dans le vice, l'erreur et la haine… Alors, courage…

Cette année, ce sera le dernier pèlerinage préparatoire au Jubilé 2016. Rejoignons le pèlerinage les 22 et 23 août 2015. Pour notre espérance... 'C'est maintenant le temps favorable…' St Paul 6 2